

Master 1 MEEF Mention Premier degré Année universitaire 2018/2019

UE4 Contexte d'exercice du métier - Semestre 1

Éléments de cadrage de l'épreuve sur dossier documentaire relative aux EC 1 et 2

➤ **Rappel des éléments de formation travaillés au titre des EC 1 et 2 de l'UE4 au semestre 1**

EC1 : « Finalités et valeurs de l'éducation/Droits et obligations des personnels et usagers de l'Éducation nationale/Organisation et évolution de l'institution scolaire et des politiques éducatives » (formation commune inter-degrés) / 16h

EC2 : « Finalités de l'éducation/ Histoire de l'institution scolaire et évolution des politiques éducatives (enseignement primaire) » (formation spécifique 1^{er} degré). / 14h

➤ **Contenus détaillés**

EC1 : « Finalités et valeurs de l'éducation/Droits et obligations des personnels et usagers de l'Éducation nationale/Organisation et évolution de l'institution scolaire et des politiques éducatives » (formation commune inter-degrés)

- Les valeurs de l'école républicaine au prisme des droits de l'enfant et des droits et devoirs du fonctionnaire ;
- La laïcité : origine historique, principes philosophiques et juridiques, tensions dans la société française contemporaine, pensées de et éducation à la laïcité ;
- Un système d'enseignement structuré en ordres : obstacles, conditions et atouts pour le développement d'une culture professionnelle commune ;
- Les métiers d'enseignants et de personnels d'éducation entre spécificités et complémentarités: évolution des référentiels de compétences (CPE, PE, PLP, PLC) et des cadres de missions conjoints.

EC2 : « Finalités de l'éducation/ Histoire de l'institution scolaire et évolution des politiques éducatives (enseignement primaire) » (formation spécifique 1^{er} degré).

- Nature de l'éducation : l'éducabilité de l'enfant ; éduquer, instruire, former (en articulation avec les éléments de formation commune inter-degrés) ;
- Finalités de l'éducation : former le citoyen, l'homme, le travailleur (en articulation avec les éléments de formation commune inter-degrés) ;
- Spécificités historiques et institutionnelles de l'école maternelle et élémentaire du dix-neuvième siècle à aujourd'hui ;

- Les politiques éducatives liées au 1er degré : inflexions récentes et questions vives (lois orientation 1989, 2005, politique des cycles, socle commun, référentiel de compétences, liaison école/collège, parcours culturel ...) en articulation avec les éléments de formation commune inter-degrés des semestres 2 et 3).

➤ Définition du dossier

Modalité d'évaluation (rappel extrait du guide des études) : « Épreuve écrite de 3 heures en session d'examens, consistant en l'analyse d'un dossier documentaire assorti de consignes spécifiques « premier degré » et « inter-degré » (dossier constitué par l'équipe pédagogique : étude de cas, extraits de projets d'écoles, extraits de textes théoriques...) à la lumière des éléments de formation de l'UE ».

➤ Indications pour l'élaboration des dossiers et l'évaluation de l'épreuve

Pièces constitutives du dossier :

- Document 1 : un texte de portée théorique et/ou scientifique (sur les finalités et valeurs de l'éducation, l'histoire du système scolaire etc.) ;
- Document 2 : un document de portée institutionnelle et/ou professionnelle (sur les compétences et le cadre réglementaire liés à l'exercice des métiers d'enseignants et de personnels d'éducation, ainsi que sur les implications pédagogiques et professionnelles que cela revêt pour un-e futur-e enseignant-e).

Remarques : L'enjeu est dans tous les cas que la confrontation et le recoupement des deux documents soient réellement propices au déploiement d'une réflexion articulant les problématiques et les contenus de formation des deux EC (aspects inter-degrés et/ou inter-missions compris, que ce soit à titre de comparaison ou en envisageant les continuités entre niveaux d'intervention. Cf. consignes de travail types ci-après). Sont donc attendus des propositions de dossiers complets et non des extraits de textes indépendants.

La taille du dossier doit de la même façon être proportionnée à la durée de l'exercice (5 pages maximum).

Configuration-type des consignes :

- 1- Dégagez la thèse et les arguments principaux mobilisés dans le document 1 ;
- 2- Quels commentaires critiques et quelles réflexions vous inspirent les documents 1 et 2 compte tenu de votre positionnement professionnel actuel sur les questions éducatives soulevées ? *

*NB : pour étayer votre positionnement, vous vous référerez aux éléments de formation des EC 1 et 2 de l'UE4 au semestre S1 (repères historiques, grands concepts éducatifs, cadres de valeurs, prescriptions officielles, options pédagogiques...), et vous vous demanderez obligatoirement ce que l'exercice du métier de professeur des écoles présente à cet égard de particulier ou au contraire de commun par rapport aux autres métiers d'enseignants ou de personnels d'éducation.

Éléments de barème indicatifs

- Consigne 1 : capacité à lire et comprendre un document de nature théorique ; capacité à en dégager les éléments-clefs et à en rédiger le compte rendu de manière intelligible et construite / **10 pts**
- Consigne 2 : appropriation et mobilisation des éléments de formation des EC 1 et 2 ; mise en œuvre d'une réflexion personnelle, capacité critique et émergence d'un positionnement professionnel / **10 pts**